

2026-06-30



Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire,

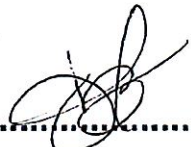
Je soussigné(e) : BARDY-DUCOS STEPHANIEAgissant en qualité de présidente pour l'association : Equiteam RabastensTél. : 06.29.30.07.96 Mail : equiteam.rabastens@gmail.com

Agrément n° : _____

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons,

De : ☒ 1^{er} groupe ☒ 3^{ème} groupe (cochez le groupe de votre choix)➡ 1^{er} groupe : boissons non alcoolisées/ 3^{ème} groupe : boissons ne titrant pas à plus de 18° d'alcool
(vin, bière, cidre, vin doux naturel, crème de cassis...etc)Du : 27/06/2026 à 8hAu : 28/06/2026 à 12hA l'occasion de : Fete du clubLieu de la manifestation : Ecuries les Galopins à Rabastens

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

A Rabastens le 15/06/2026 Signature : **Arrêté du Maire**

(Partie réservée à l'administration)

Le Maire de la Commune de Rabastens

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'art. L 3334-2 et L 352-5 du Code de la santé publique,

Vu l'art. L 48 du Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme,

Arrête :M me BARDY-DUCOS de l'association Equiteam RabastensEst autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} groupe à RabastensDu : Samedi 27 juin 2026 à 08 heures 00Au : Dimanche 28 juin 2026 à 12 heures 00A l'occasion de : Fête du Club

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Rabastens, le 16 juin 2026

Le Maire

Nicolas GERAUD